

Les photographies pourront également être utilisées dans les mêmes conditions, par tout tiers autorisé par la CCI Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole.

Pour le participant mineur, une autorisation parentale sera obligatoire concernant le droit à l'image avec le modèle joint en annexe.

Article 11 - Acceptation du règlement

La participation à ce challenge implique l'adhésion entière et sans aucune réserve au présent règlement dont les candidats attestent avoir pris connaissance en remplissant leur dossier d'inscription à l'appel à candidature.

Le règlement est disponible à la CCI Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole et sera adressé à titre gratuit à toute personne sur simple demande. Il est téléchargeable sur le site internet de Coutellia dont l'URL est le suivant : <http://www.coutellia.fr>

Article 12 – Décision de l'organisateur

La CCI Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole se réserve en particulier le droit s'il y a lieu d'invalider et/ou d'annuler tout ou partie du challenge s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements sont intervenus sous quelque forme que ce soit, et notamment de manière informatique dans le cadre de la participation à l'appel à candidature ou de la détermination du lauréat. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer le(les) prix(s) aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes. La fraude entraîne la disqualification immédiate de son auteur.

Article 13 – Dépôt et consultation de règlement

Le seul fait de participer entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Ledit règlement peut être consulté sur le site Internet du festival Coutellia dont l'URL est mentionnée dans l'article 11 du présent règlement, et sur simple demande auprès de la CCI Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole, 148 Boulevard Lavoisier – 63000 CLERMONT-FERRAND ; ou sur demande, contre remboursement des frais d'affranchissement ou par retour d'un timbre au tarif en vigueur, envoyée au siège de la CCI du Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole, à l'adresse suivante : 148 Boulevard Lavoisier – 63000 CLERMONT-FERRAND.